

FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
CENTRE DE GESTION DU JURA

3 rue Victor Bérard – CS 50086
39303 CHAMPAGNOLE CEDEX
Tél. 03.84.53.06.39

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

23 NOVEMBRE 2021

DELIBERATION N°25-2021

Objet : <i>Débat d'orientation budgétaire</i>	Nombre de membres en exercice	20
	Nombre de membres présents	14
	Nombre de membres ayant donné pouvoir	0
	Nombre de membres votants	14
	Date de la convocation : 21 octobre 2021	

PRESENTS : Mesdames, Messieurs : Clément PERNOT, Président Franck STEYAERT, Gérard FERNOUX-COUTENET, Christiane MAUGAIN, Véronique LAMBERT, Gérard DUCHENE, Alain CHOULOT, Geneviève MOREAU, Jacqueline LAROCHE, Régis CHOPIN, Dominique CHAUVIN, Arielle BAILLY, Maurice HOFFMANN, Florence GROS-FUAND suppléante.

EXCUSES : Mesdames Valérie DEPIERRE, Sandrine GAUTHIER-PACOUD, Françoise VESPA Vice-Présidente, Aline CALLEGHER, Zora QOCHIH, Christian NOIR et Raphaël PERRIN.

Assistaient également à titre consultatif Laetitia GUYON, Directrice du Centre de Gestion, Véronique DELACROIX, directrice adjointe et Livia FERRAZZI, responsable carrières.

Le Président expose que le décret n°2020-554 du 11 mai 2020 portant diverses dispositions relatives aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, a introduit l'obligation de mener un débat sur les orientations générales 2 mois au moins avant l'adoption du budget.

1. Contexte général de la préparation budgétaire du Centre de Gestion

➤ La désaffiliation de la Communauté d'Agglomération du Grand Dole (CAGD) qui dépasse le seuil des 350 agents titulaires :

Sur 2020, les recettes issues de la cotisation de la CAGD s'élèvent à 58 647 €. En contrepartie, le CDG prend en charge des décharges d'activités syndicales pour un montant d'environ 43 000 € pour des agents employés par la CAGD. Il est difficile de connaître l'impact des transferts de personnels des communes du périmètre de la CAGD. Cette désaffiliation prendra effet au 1^{er} janvier 2023.



➤ La flexibilité de la masse salariale des agents permanents du Centre de Gestion Avec un agent contractuel dont le terme du contrat est en novembre 2022 et 2 (voire 3) départs à la retraite d'agents titulaire entre 2024 et 2026, les ressources humaines pourront être ajustées sans amputer les excédents pour les dépenses de fonctionnement.

➤ Des outils performants

Les locaux, le matériel informatique et les logiciels à disposition des agents sont récents et performants : l'armoire électronique et le portail CARUS en sont des exemples, Le personnel dispose de très bonnes conditions de travail.

➤ Un établissement qui se réforme

Le Centre de Gestion est aujourd'hui reconnu pour sa technicité et son expertise, En 2020, le nouveau site Internet a été mis en place avec une nouvelle image,

En 2021, nous avons modifié la structuration des services afin de créer deux niveaux de « réponses » et un référent unique :

- Pôle Ressource divisé en 3 portefeuilles avec référent unique : CA- CC et Communes avec CT / COMMUNES/ SYNDICATS
- Pôle Expertise : pour les questions techniques et l'accompagnement individualisé des collectivités,
- Pôle Instances Médicales : renforcement de la technicité sur les congés pour indisponibilités physiques et la prévention.

2. Orientations budgétaires

2022 sera une année d'élections professionnelles avec le renouvellement des représentants du personnel siégeant au sein des instances, Ce sera donc une année chargée pour le Centre de Gestion mais également pour l'accompagnement des collectivités qui ont leur propre Comité Social Territorial.

Les axes proposés :

➤ Conforter l'image du Centre de Gestion par une plus grande communication :

- Écrite : avec l'envoi des supports papiers (plaquettes, lettres d'information ...)
- Présentielle : participation aux Conférences et événements organisés par les collectivités
- Reprise des demi-journées d'actualité
- Engagement sur les délais de réponse et la qualité.

➤ Mise en place des formations spécifiques au Jura avec le partenariat du CNFPT :

- Perfectionnement pour les secrétaires de mairie sorties de la formation portée par le CDG mais également celles ou ceux en place,
- Itinéraire de formation plus spécifique destiné au directeur de service (selon les cadres pouvant être intéressés).

- Mise en place du service de remplacement de secrétaire de mairie :
 - En priorité, sur des remplacements urgents
 - En appui au recrutement de secrétaire nouvellement nommé
 - Pour développer et faire vivre un réseau en coordination avec l'association des secrétaires de Mairie
 - Projet de service d'intérim à étudier.

- Sécurité, Prévention et santé au travail :
 - Aider les collectivités à remplir leur obligation en matière de santé et de sécurité au travail : Document Unique
 - Avoir un agent formé sur la mission d'inspection

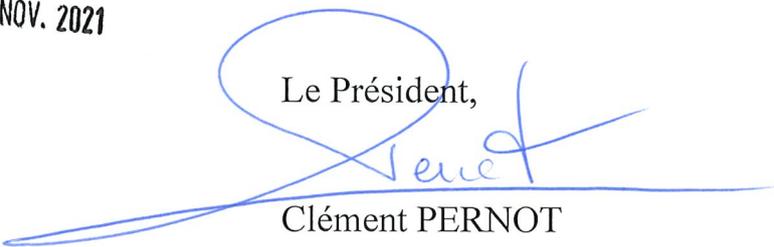
Sur la partie investissement, l'acquisition d'un véhicule sera nécessaire pour les missions de secrétaires de mairie et le service SST.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité voté, les membres du conseil d'administration prennent acte des orientations pour l'année 2021.

POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

A CHAMPAGNOLE, le 30 NOV. 2021

Le Président,


Clément PERNOT

